

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Un surplus de 5 204 844 \$ pour l'année 2022

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 juin dernier, la Ville de Sainte-Adèle a présenté les faits saillants du rapport financier 2022, qui font état d'un excédent de fonctionnement de 5 204 844 \$.

« Pour une 3^e année consécutive, la Ville enregistre un surplus record, qui reflète l'engouement pour la région des Laurentides, comme en témoignent le nombre de transactions immobilières enregistrées sur le territoire de Sainte-Adèle et l'augmentation constante de sa population depuis le début de la pandémie, qui s'est par ailleurs fait sentir jusqu'au milieu de l'année », déclare la mairesse Michèle Lalonde. « En se concentrant sur les besoins et les services essentiels, en effectuant un suivi extrêmement serré de nos budgets, et en privilégiant l'autofinancement par la maximisation de notre fonds de roulement, nous disposons aujourd'hui d'un excédent qui nous aidera à faire face aux défis auxquels nous serons confrontés dans les prochaines années, notamment la hausse des taux d'intérêt, le ralentissement du marché immobilier, la pénurie de main-d'œuvre et les changements climatiques », explique la mairesse.

Sans surprise, les droits de mutation, qui se chiffrent à 1 939 547 \$, représentent une large part de l'excédent 2022. En plus des nombreuses transactions immobilières conclues à Sainte-Adèle en 2022, la Ville a pu engendrer des revenus supérieurs aux projections en majorant, dès 2019, les droits de mutation sur les résidences de plus de 500 000 \$, en vertu d'un nouvel amendement à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. En outre, les taxes foncières perçues sur les nouvelles constructions se sont également avérées plus considérables que prévu, générant des revenus de 931 878 \$. Mentionnons également la hausse des taux d'intérêt, qui a eu des retombées positives de l'ordre de 320 358 \$ en 2022.

En ce qui a trait aux dépenses, l'inflation a eu des répercussions importantes sur plusieurs dépenses incompressibles, notamment le coût de l'essence et du diesel, qui s'est avéré 75 % supérieur aux projections, se chiffrant à 223 570 \$. L'hiver rigoureux, la maintenance de notre flotte de véhicules, la reprise des opérations de l'usine d'épuration qui nécessite une réfection importante, ainsi que le renouvellement à la hausse du contrat de gestion de l'écocentre, constituent également des dépenses considérables de l'année 2022. Finalement, le derecho, qui a frappé les Laurentides et plus particulièrement Sainte-Adèle le 21 mai 2022, a occasionné des dépenses de 641 440 \$, qui pourraient toutefois être couvertes jusqu'à hauteur de 50 % par le ministère de la Sécurité publique.

Le conseil municipal se réjouit de ce bilan positif pour 2022, alors que le budget avait été élaboré dans un contexte inflationniste qui crée énormément de pression sur les finances de la Ville et sur les contribuables. Ainsi, les objectifs principaux ont été maintenus, à savoir : respecter la capacité de payer des Adélois tout en poursuivant les investissements importants dans les infrastructures municipales. À cet effet, la Ville a consacré plus de 7 033 000 \$ à différents projets structurants en 2022, notamment la réfection la portion sud de la rue Valiquette,

la mise à niveau de la flotte de véhicules lourds, l'aménagement d'un trottoir menant à l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin sur la route 117, la bonification des sentiers du Parc du Mont Loup-Garou et la poursuite des investissements dans la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Cette année encore, le rapport du vérificateur a été déposé sans réserve, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable, et qui indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle au 31 décembre 2022.

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

DÉPENSES EN INFRASTRUCTURES 7 033 870 \$

DETTE	2022	2021
À la charge de l'ensemble des contribuables	27 072 884 \$	27 026 351 \$
À la charge d'une partie des contribuables	13 445 176 \$	12 982 728 \$
À la charge du gouvernement du Québec	9 284 386 \$	7 499 331 \$
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	238 554 \$	243 590 \$
	50 041 000 \$	47 752 000 \$

REVENUS 2022

Revenus d'investissements	2 626 466 \$
Revenus de fonctionnement	
Taxes	28 110 406 \$
Compensations tenant lieu de taxes	677 425 \$
Transferts (subventions)	1 780 007 \$
Services rendus	1 528 713 \$
Droits et autres revenus	5 420 306 \$
Total revenus de fonctionnement	37 516 857 \$

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	5 102 488 \$
Sécurité publique	4 944 149 \$
Transport	10 076 586 \$
Hygiène du milieu	8 035 691 \$
Santé et bien-être	177 190 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 428 714 \$
Loisirs et culture	3 699 761 \$
Frais de financement	1 102 540 \$
Total des charges de fonctionnement	34 567 119 \$

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES

Amortissement	5 170 089 \$
Cession d'actifs	65 464 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	74 871 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 760 234 \$)

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(35 733 \$)
Excédent (déficit) accumulé	1 126 363 \$
Autres éléments de conciliation	(385 714 \$)
Total des autres éléments à des fins fiscales	2 255 106 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales **5 204 844 \$**

Sainte-Adèle, le 20 juin 2023


Michèle Lalonde
Mairesse
Ville de Sainte-Adèle